



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Mission permanente de la Suisse  
auprès des Nations Unies à Genève

**Economic and Social Council of the United Nations (ECOSOC)  
Substantial Session 2007**

**Official Launch of the Development Cooperation Forum**

**Statement by  
H.E. Ambassador Walter Fust**

**Director General of the Swiss Agency for Development and Cooperation  
Federal Department of Foreign Affairs**

**Geneva, the 5<sup>th</sup> July 2007**

---

**Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)  
Session de fond 2007-07-05**

**Lancement officiel du Forum de la Coopération au Développement**

**Allocution de  
Mr. l'Ambassadeur Walter Fust**

**Directeur de la Direction du Développement et de la Coopération  
Département Fédéral des Affaires Etrangères**

**Genève, le 5 juillet 2007**

Mr. President,

The establishment of the DCF within the ECOSOC High Level Segment is a significant achievement. For the first time, the global picture of development cooperation will be discussed in-depth at a UN forum in a truly multistakeholders spirit. The DCF can indeed bring together bilateral cooperation agencies, recipient governments, UN system agencies, international financial institutions, non-governmental organisations, the academic world and the private sector and offer a platform where the voice of the beneficiaries is given the consideration it deserves.

This new forum provides ECOSOC with a unique opportunity to engage all the relevant stakeholders in a dialogue on critical issues affecting the quality and relevance of the international aid system and to promote enhanced coordination and greater development impact.

We all share a common concern, namely, that the global development architecture has become dysfunctional; it needs to be urgently readjusted to the quickly evolving global set up. We have identified shortcomings: one the one hand, the architecture lacks coordination at the institutional and intergovernmental level and is broadly disconnected from the main beneficiaries. On the other, there is an absence of consensus on the definition of a conceptual framework for "aid effectiveness" and a competition between severely disjointed funding lines. With the establishment of the DCF we have given ourselves the opportunity to address those dysfunctions.

The DCF will give us a chance to take stock of the global trends in strategies and policies in development cooperation, as well as emerging trends in the field. It will help promote a common understanding of the conceptual framework for effective aid delivery and by doing so bring the discussion to a broader multilateral level with the objective to improve harmonisation and alignment in the true spirit of the Paris Declaration. It should also provide us with a comprehensive overview of the existing funding channels and funding trends, including major private foundations as well as emerging donors and help promote consensus on the harmonization and balancing of the funding architecture.

The DCF will offer us a unique opportunity to develop instruments for clarifying and strengthening the mutual accountability of donors and recipient countries encapsulate in the

Monterrey consensus and pave the way to the Monterrey+6 conference on financing for development in Doha next year.

Strengthening our mutual accountability is an absolute requirement if we wish to assure that we all can live up in a sustainable manner to our international commitments and reach the MDGs.

Thank you Mr. President.

Monsieur le Président,

La mise sur pied d'un Forum de la Coopération au Développement au sein du segment à haut niveau de l'ECOSOC est une avancée significative. Pour la première fois, une discussion de fond sur la globalité de la coopération au développement se tiendra dans le cadre des Nations Unies, dans un esprit d'ouverture incluant tous les acteurs concernés. Le DCF a en effet la capacité de rassembler les représentants des agences bilatérales, des gouvernements donateurs et récipiendaires, des agences des Nations Unies et des institutions financières internationales, des organisations non gouvernementales, du monde académique et du secteur privé. Il crée un espace où la voix des bénéficiaires peut se faire entendre et recevoir la considération qu'elle mérite.

Cette nouvelle plateforme offre également à l'ECOSOC une occasion unique d'engager tous les acteurs concernés dans un dialogue sur les éléments critiques qui affectent la qualité et la pertinence du système d'aide internationale et de promouvoir un renforcement de la coordination et un meilleur impacte de l'aide au développement.

Nous partageons tous la même préoccupation, à savoir que l'architecture globale du développement souffre de nombreux dysfonctionnements. Elle a besoin d'être ajustée à un environnement global qui évolue rapidement. Nous avons identifié certains problèmes : cette architecture souffre d'une part d'un manque de coordination au niveau institutionnel et intergouvernemental et est largement déconnectée des principaux bénéficiaires. De l'autre, on note une absence de consensus au niveau de la définition d'un cadre conceptuel pour l'efficacité de l'aide et une compétition entre des lignes de financement totalement disjointes. Avec la mise sur pied du DCF nous nous sommes offert une occasion de nous attaquer à ces dysfonctionnements.

Le DCF nous permettra de faire l'inventaire des tendances globales en matière de stratégie et de politique de coopération au développement, de même que des trends émergents au niveau du terrain. Il nous aidera également à promouvoir une compréhension commune du cadre conceptuel pour une aide efficace et ce faisant à permettre un débat sur l'efficacité de l'aide à un niveau foncièrement multilatéral avec comme objectif la promotion des notions d'harmonisation et d'alignement dans l'esprit de la déclaration de Paris. Il devrait également nous offrir la possibilité de passer en revue les différents canaux, modalités et acteurs du financement, y

inclus les fondations philanthropiques privées et les donateurs bilatéraux émergents et permettre de promouvoir un consensus sur l'harmonisation et l'équilibre de l'architecture du financement.

Enfin, le DCF nous offrira une opportunité unique de développer des instruments à même de clarifier et de renforcer la responsabilité mutuelle des pays donateurs et des pays bénéficiaires telle qu'inscrite dans le consensus de Monterrey et de préparer la conférence de Doha sur le financement du développement qui se tiendra l'année prochaine.

Renforcer notre responsabilité mutuelle est une condition absolue si nous voulons nous assurer de vivre en accord de façon durable avec nos engagements internationaux et atteindre les OMDs.

Monsieur le Président, je vous remercie.